

Etats-Unis/Politique

La crise autour du traité anti-immigration de Trump s'aggrave

AFP
Washington/États-Unis

Signe de cette aggravation, le limogeage de la ministre par intérim de la Justice, Sally Yates, pour avoir refusé l'application du décret anti-immigration.

LE président américain Donald Trump a limogé la ministre par intérim de la Justice pour avoir refusé l'application de son décret anti-immigration qui continue de provoquer un tollé mondial, aggravant la crise politique de sa jeune administration. Sally Yates, une fonctionnaire de l'ancienne administration Obama qui assurait l'intérim du ministre de la Justice, avait ordonné aux procureurs de ne pas défendre le décret de M. Trump. "La ministre intérimaire, Sally Yates, a trahi le département de la Justice en refusant d'appliquer un décret destiné à protéger les citoyens des États-Unis", a déclaré lundi la Maison Blanche dans un communiqué. "Le président Trump a relevé Mme Yates de ses fonctions et a nommé Dana Boente ministre intérimaire dans l'attente de la confirmation par le Sénat de la nomination du sénateur Jeff Sessions", a annoncé la présidence. M. Boente, procureur fédéral, a immédiatement annulé les instructions de

Mme Yates. "Je donne instruction aux hommes et aux femmes du département de la Justice de faire leur devoir comme nous l'avons juré et de défendre les ordres légaux de notre président", a-t-il déclaré dans un communiqué. "FAIBLE SUR LES FRONTIÈRES" • Dans son communiqué, la Maison Blanche qualifie Mme Yates de "faible sur les frontières et très faible sur l'immigration illégale". Sally Yates avait mis en doute dans une note interne la légalité du décret, qui interdit temporairement l'entrée aux États-Unis des ressortissants de sept pays à majorité musulmane et de tous les réfugiés. L'exécutif déclare vouloir ainsi empêcher l'entrée aux États-Unis de "terroristes islamiques radicaux". M. Trump a également remplacé lundi le chef intérimaire du service de l'immigration et des douanes (ICE), Daniel Ragsdale, lui aussi un ancien de l'administration Obama. Thomas Homan, qui prendra la direction de l'ICE en remplacement de M. Ragsdale, "œuvrera à l'application de nos lois sur l'immigration sur le territoire des États-Unis, en conformité avec notre intérêt national", a annoncé le secrétaire à la Sécurité intérieure, John Kelly. Plusieurs diplomates américains ont protesté contre le décret en utilisant un canal officiel dit de "dissidence". Mais la Maison Blanche les a avertis : "Soit ils acceptent le programme, soit ils s'en vont", a déclaré Sean Spicer, porte-parole de Donald Trump. Alors que manifestations et dénonciations se multiplient, l'ancien président démocrate Barack Obama s'est dit encouragé par "le niveau de mobilisation" à travers les États-Unis. M. Obama avait promis de se tenir à l'écart du débat politique sauf si "les valeurs fondamentales" de l'Amérique étaient menacées. Dix jours après son départ de la Maison Blanche, il a jugé que c'était le cas. M. Obama "est en désaccord fondamental avec la notion de discrimination des individus en raison de leur



Photo : AFP

Pour avoir refusé d'appliquer le décret anti-immigration, la ministre par intérim de la Justice Sally Yates a été limogée par le président Donald Trump.

croissance ou de leur religion", a déclaré son porte-parole, Kevin Lewis. L'exécutif nie que les restrictions temporaires de l'immigration soient liées à la religion. "Il ne s'agit pas d'une interdiction visant les musulmans, comme les médias le rapportent faussement", a déclaré M. Trump dimanche. "Cela n'a rien à voir avec la religion, il s'agit de terrorisme et de la sécurité de notre pays". M. Trump a de nouveau riposté aux critiques lundi dans une série de tweets. "Tout se passe bien avec très peu de problèmes", a affirmé le président républicain. Pour expliquer la situation parfois chaotique dans les aéroports américains, M. Trump a invoqué une défaillance informatique au sein de la compagnie aérienne Delta et les manifestations d'opposants. Nombre de grands groupes, en particulier ceux de la Silicon Valley qui emploient des milliers d'ingénieurs étrangers - Apple, Microsoft, Google, Airbnb ou Netflix - ont jugé "contraires aux valeurs américaines" les restrictions de l'immigration. "LES REFUGIÉS SONT LES BIENVENUS" • De partout à travers le monde, les témoignages affluent de ressortissants des pays concernés par les restrictions qui dénoncent, entre abaissement, incrédulité et colère, les mesures abruptement mises en place par la nouvelle administration

américaine. Des centaines de manifestants se sont réunis lundi soir devant la Cour suprême, sur la colline du Capitole, scandant des slogans tels que "Pas de haine, pas de peur, les réfugiés sont les bienvenus". Et de hauts responsables de la sécurité nationale des administrations Obama et George W. Bush ont estimé dans une lettre aux principaux membres du cabinet Trump que le décret avait "adressé exactement le mauvais message à la communauté musulmane dans le pays et de par le monde : que le gouvernement américain est en guerre contre eux sur la base de leur religion". Au-delà des États-Unis, la vague d'indignation soulevée par l'initiative de la Maison Blanche n'a pas faibli. Le vice-Premier ministre turc Numan Kurtulmus a appelé hier le président Trump à réévaluer son décret motivé par "l'islamophobie, les sentiments anti-immigration et la xénophobie croissants en Occident". La chancelière allemande Angela Merkel avait estimé que la lutte contre le terrorisme ne justifiait pas "de généraliser le soupçon contre les personnes en fonction de leur croyance, en l'occurrence ici des personnes de foi musulmane". Et des dizaines de milliers de personnes ont manifesté contre le décret lundi à Londres.

L'Afrique en bref

• Afrique du Sud/Justice. Démission du procureur de l'affaire Pistorius



Photo : AFP

Le procureur sud-africain Gerrie Nel, célèbre pour avoir obtenu la condamnation du champion paralympique Oscar Pistorius pour le meurtre de sa petite amie, a démissionné de ses fonctions, a-t-on appris hier auprès du parquet général national (NPA).

• Côte d'Ivoire/Justice. Report du procès des "disparus du Novotel"

Le procès \$, la plupart des militaires, accusés d'enlèvement et d'assassinats de quatre hommes, dont deux Français en 2011 en pleine crise post-électorale, à peine ouvert hier à Abidjan, a été reporté au 21 février.

• Nigeria/Attentat. Une fillette kamikaze tuée par l'explosion de sa ceinture

Une fillette d'environ 10 ans a été tuée dans une tentative d'attentat suicide dans le nord-est du Nigeria, en activant sa ceinture explosive à l'approche des forces de sécurité, a rapporté hier un membre des milices civiles.

• RDCongo/Accidents. Un officier congolais et deux pilotes russes tués dans l'est

Un officier de l'armée congolaise et deux pilotes russes ont été retrouvés morts après des crashs d'hélicoptères dans l'est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris hier de source militaire.

A travers le monde

• Grande-Bretagne/Diplomatie. Le Parlement va débattre de la visite de Trump

Les députés britanniques débattront le 20 février de la pétition réclamant que la visite d'Etat de Donald Trump soit ramenée au rang de simple visite officielle, qui recueillait près de 1,7 million de signatures, a annoncé hier le Parlement sur son site internet.

• Syrie/Conflit. L'administration Trump en soutien des forces anti-EI

L'alliance arabo-kurde combattant le groupe Etat islamique (EI) en Syrie a annoncé hier à l'AFP avoir reçu pour la première fois des blindés américains, sur décision de l'administration de Donald Trump qui leur a promis "plus de soutien".

France/Affaire Fillon

Des enquêteurs au Parlement pour saisir des documents

AFP
Paris/France

DES enquêteurs se sont rendus hier au Parlement français à Paris pour saisir des documents liés à l'enquête sur des soupçons d'emploi fictif pesant sur François Fillon, candidat conservateur à la présidentielle, a-t-on appris hier de sources concordantes. Le chef de file des députés du parti conservateur Les Républicains (LR), Christian Jacob, a évoqué devant

des médias une "perquisition". Selon plusieurs sources parlementaires, les enquêteurs ont visé le bureau de François Fillon, ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy entre 2007 et 2012. Des sources proches de l'enquête ont parlé d'une remise de documents plutôt que d'une perquisition. "François Fillon a souhaité que la justice aille le plus rapidement possible", a déclaré Christian Jacob. "Il n'y a pas de raison de douter de l'indépendance de la justice", a-t-il ajouté, affirmant

aussi que son groupe parlementaire faisait "bloc autour de François Fillon". "Il a le soutien unanime des députés", a-t-il assuré. Candidat présidentiel figurant parmi les favoris pour la présidentielle d'avril et mai, François Fillon est visé par des soupçons d'emplois fictifs en faveur de son épouse. Le candidat conservateur dénonce une "campagne de boules puantes" et assure n'avoir rien à se reprocher. Le couple a été entendu séparément lundi par des policiers chargés de l'enquête ouverte par le parquet fi-

nancier de Paris après des révélations de l'hebdomadaire satirique Le Canard Enchaîné. François et Penelope Fillon ont affirmé lundi soir à l'issue de ces auditions avoir "apporté des éléments utiles à la manifestation de la vérité afin d'établir le travail réalisé par Mme Fillon". Selon Le Canard enchaîné, Penelope Fillon, mère au foyer jusque-là sans profession connue, a touché environ 500 000 euros (327,5 millions de francs) brut pour son travail d'assistante parlementaire et quelque 100 000 euros

(65,5 millions de francs) pour un emploi lui aussi sujet à controverse, dans un magazine appelé La Revue des Deux Mondes. • 900 000 euros. L'épouse du candidat de la droite à la présidentielle, François Fillon, soupçonnée d'emplois fictifs, a touché au total plus de 900 000 euros (589,5 millions de francs), comme "assistante parlementaire" et comme collaboratrice d'une revue littéraire, affirme l'hebdomadaire français Le Canard Enchaîné dans son édition d'aujourd'hui.

Iran/Après un tir de missile

L'UE demande à Téhéran de "ne pas accroître la méfiance"

AFP
Bruxelles/Belgique

L'UNION européenne, "inquiète", a exhorté hier l'Iran à "ne pas accroître la méfiance", en réponse au tir d'un missile de moyenne portée effectué par Téhéran. "L'UE réitère son inquiétude quant au programme de mis-

siles iranien et exhorte l'Iran à s'abstenir de toute action susceptible d'accroître la méfiance, comme des essais de missiles balistiques", a indiqué une porte-parole de la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini. Le Conseil de sécurité de l'Onu devait se réunir dans la journée en urgence, à la demande de Washington, pour discuter du tir de mis-

sile de moyenne portée effectué par l'Iran, dénoncé par Israël. Téhéran, qui n'a ni confirmé ni démenti ce tir, a répété hier que ses missiles "ne sont pas conçus pour porter des têtes nucléaires" et mis en garde Washington, lui demandant de ne pas chercher de "prétexte" pour créer de "nouvelles tensions".

La Russie a estimé que ce tir ne violait pas la résolution 2231 de l'Onu sur le nucléaire iranien et dénoncé la demande de réunir le Conseil de sécurité comme une tentative d'"envenimer la situation". La France, par la voix de son ministre des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault en visite à Téhéran, a rappelé avoir fait part à plusieurs re-

prises de son inquiétude quant à "la poursuite des essais balistiques" par l'Iran. Les relations entre Téhéran et Washington se sont tendues ces derniers jours avec la décision prise par le nouveau président Donald Trump d'interdire pour trois mois l'entrée aux États-Unis des Iraniens et des ressortissants de six autres pays.